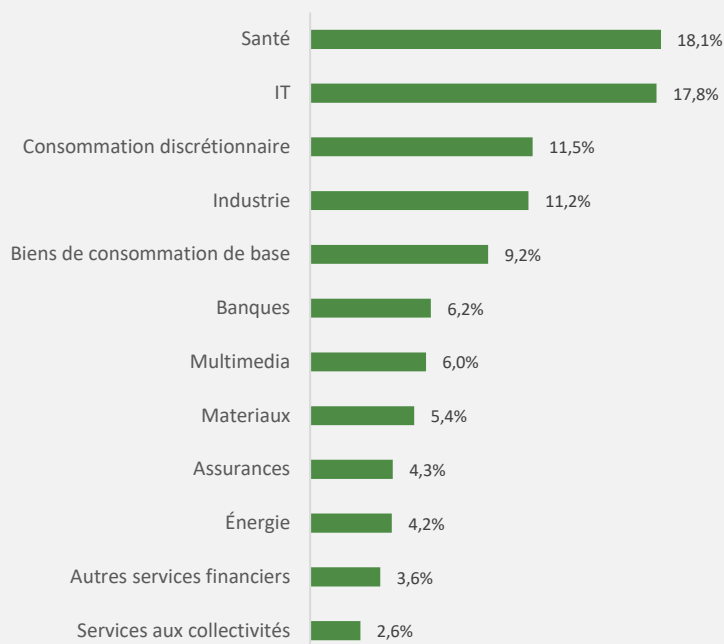
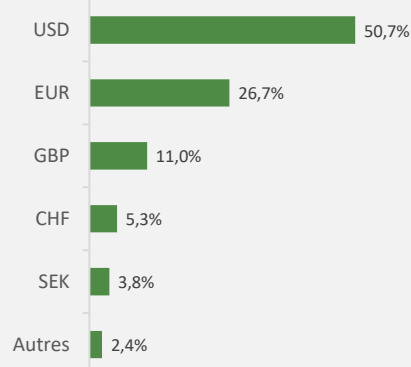


Société de gestion: CADELAM
 Gestion financière: Van Lanschot
 Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

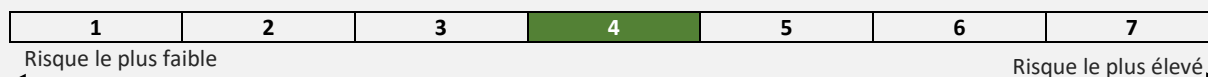
RÉPARTITION PAR SECTEURS (%)

RÉPARTITION PAR RÉGIONS

RÉPARTITION PAR MONNAIES

COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Décembre a parfaitement reflété le paysage de l'investisseur en actions de l'ensemble de 2022 : à oublier rapidement. Toutes les grandes régions ont enregistré une perte de 3 % à 5 %, sauf aux États-Unis où la perte a dépassé 9 %. Les actions européennes ont clôturé 2022 sur une perte de 9,5 %, ce qui en fait la région la plus performante. Les États-Unis, le Japon et les marchés émergents ont perdu respectivement 14,6 %, 11,2 % et 14,9 %. Il s'agit donc d'une mauvaise année pour les actions, sans plus. L'annus horribilis a plutôt concerné les performances des marchés obligataires.

Les pertes ont été largement répandues. Aucun secteur n'est parvenu à clôturer le mois en positif, que ce soit aux États-Unis ou en Europe. Les secteurs des soins de santé et des services aux collectivités occupent le haut du classement des deux côtés de l'Atlantique. Quelques entreprises de ces secteurs ont même signé de bonnes prestations. Novo Nordisk (+6,1 %) et Iberdrola (+1,4 %) ont même clôturé le mois en positif. En raison des nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, le secteur IT a encore souffert. Des entreprises comme Salesforce (-20,3 %) et ASML (-10,2 %) n'ont pu échapper au malaise boursier.

Avec LVMH, le gestionnaire a pris, au cours du mois écoulé, une nouvelle position dans le segment des produits de luxe. Pour le reste, le gestionnaire n'a apporté aucun changement notable à la composition du portefeuille.

INDICATEUR DE RISQUE


L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur:

- Risque de variation de cours: Le fonds investit généralement plus de 50% de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

APERÇU POSITIONS
Actions (99,6%)

<u>Europe</u>		<u>États-Unis</u>	
ABB LTD NOM.	0,7%	ACCENTURE PLC CL A	1,0%
ADIDAS AG	0,7%	ADOBE INC	1,0%
AIR LIQUIDE SA	1,5%	ALPHABET --- SHS -A- (NY)	3,6%
ALLIANZ SE-REG	1,6%	AMERICAN EXPRESS CO	0,8%
ASML HOLDING NV	2,5%	AMERICAN WATER WORKS CO INC	0,7%
ASSA ABLOY AB-B	1,1%	AMGEN INC	1,2%
ASTRAZENECA PLC	2,4%	APPLIED MATERIALS INC	0,5%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	1,1%	BANK OF NEW YORK MELLON CORP	0,6%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	1,1%	CARMAX INC	0,9%
BMW BAYER.MOTOR WERKE	0,6%	CHUBB LIMITED (NY)	0,9%
BNP PARIBAS	1,2%	CME GROUP INC	0,7%
COLOPLAST-B	0,6%	COCA-COLA CO/THE	1,3%
COMPASS GROUP PLC (LO)	1,0%	DEERE & CO	1,0%
CRODA INTERNATIONAL PLC	0,7%	ECOLAB INC	0,7%
DEUTSCHE BOERSE AG	0,8%	ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	0,9%
ESSILORLUXOTTICA	1,0%	GILEAD SCIENCES INC	0,4%
GEBERIT AG -REG	0,8%	HOME DEPOT INC	1,9%
GIVAUDAN (REG)	0,9%	IDEX CORP	0,8%
HSBC HOLDINGS PLC	1,3%	ILLINOIS TOOL WORKS	0,9%
IBERDROLA SA	1,1%	JOHNSON & JOHNSON	2,2%
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	0,8%	MARSH & MCLENNAN COS	0,9%
INFORMA PLC	0,5%	MERCK & CO. INC.	1,6%
ING GROEP NV-CVA	1,0%	MICROSOFT CORP	5,8%
KERING	0,6%	NIKE INC B (NY)	1,3%
KERRY GROUP PLC-A	0,9%	NVIDIA CORP	1,3%
LONZA GROUP AG-REG	0,5%	PHILLIPS 66	1,4%
L'OREAL	1,7%	PROCTER & GAMBLE CO/THE	1,7%
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	2,0%	ROCKWELL AUTOMATION INC	0,8%
NATIONAL GRID PLC	0,9%	ROPER TECHNOLOGIES INC	1,1%
NN GROUP NV	0,8%	S&P GLOBAL INC	1,2%
NOVO NORDISK A/S-B	2,5%	SALESFORCE.COM INC (NY)	0,9%
NOVOZYMES A/S-B SHARES	0,7%	SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	0,8%
PROSUS NV	0,6%	TESLA INC	0,9%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,2%	TEXAS INSTRUMENTS INC	1,0%
ROCHE HOLDING Gs.	2,3%	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	1,8%
SAP SE	1,2%	UNION PACIFIC CORP	1,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,3%	US BANCORP	0,9%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	0,7%	VERIZON COMMUNICATIONS INC	0,4%
TELENOR ASA	0,4%	VISA INC-CLASS A SHARES	1,8%
TOTAL SA	2,7%	WALT DISNEY CO/THE	0,7%
UNILEVER PLC	1,4%	ZOETIS INC	1,2%
VODAFONE GROUP PLC	0,6%		
WOLTERS KLUWER-CVA	0,9%		

Cash (0,4%)



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment EQUITIES DBI-RDT se fixe pour but une croissance maximale compte tenu d'un risque adéquat et en investissant principalement et d'une façon très diversifiée en des actions mondiales avec une très grande diversification au niveau sectoriel. Le solde est investi exclusivement en liquidités. Des actifs autres que les actions ou les liquidités sont exclus.

Le compartiment vise à distribuer aux actionnaires soumis à l'impôt des sociétés des dividendes qui sont déductibles comme 'Revenus Définitivement Taxés'.

Le compartiment distribue annuellement aux actions de distribution au moins 90% des revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais, en correspondance avec l'article 203 CIR92, tout changement ultérieur de cet article et toute autre disposition y afférente.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application:

- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
 - Droits de l'homme
 - Droits du travail
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :
 - Armes
 - Tabac
 - Charbon thermique
 - Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels
 - Extraction de pétrole et de gaz conventionnels
 - Services aux collectivités et énergie nucléaire
 - Alcool
 - Jeux d'argent
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Sélection des meilleurs élèves de la classe dans chaque secteur, en fonction de leurs performances ESG positives. Celle-ci implique que seules sont admissibles à l'investissement les entreprises qui font partie des 50% de meilleurs élèves dans leur secteur sur la base de leurs performances ESG. Cela implique aussi qu'avec la stratégie ESG, 50% des entreprises sont automatiquement éliminées.

Pour cette stratégie, il est fait appel à l'expertise de MSCI, ou plus précisément à la MSCI ESG Leaders Indexes Methodology. Cette méthodologie peut être consultée en détail via ce lien:

https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_ESG_Leaders_Methodology_Nov2020.pdf

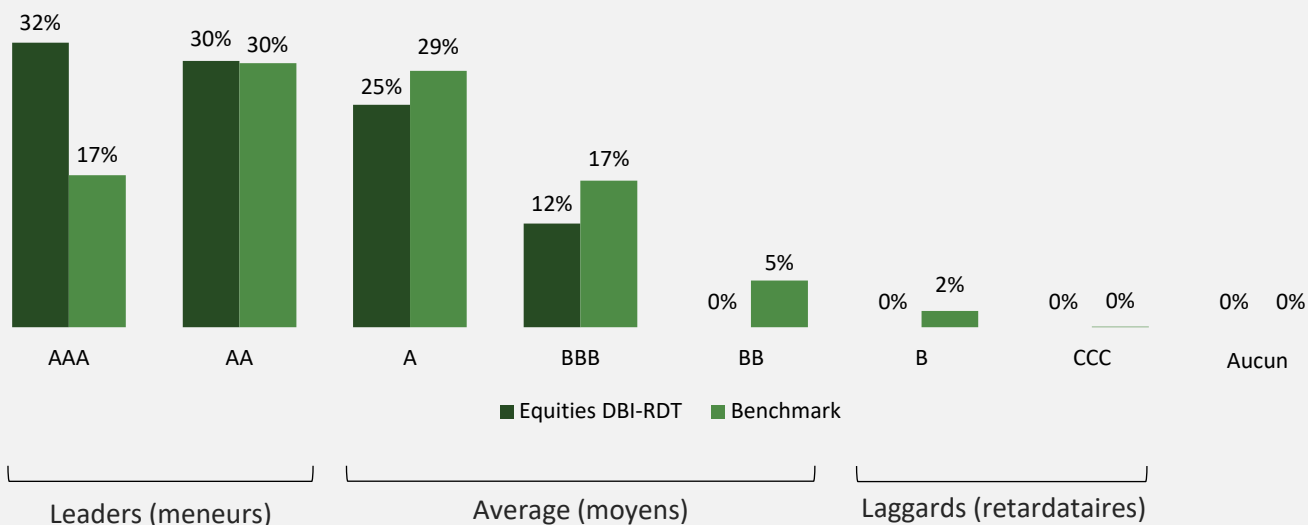
En tant que gestionnaire financier, Van Lanschot vise à créer une valeur durable à long terme. La réalisation de cet engagement repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »).

La politique d'engagement des compartiments précités est axée, mais ne s'y limite pas, sur le secteur de l'énergie et des services aux collectivités. Pour Van Lanschot, en effet, le changement climatique est aujourd'hui le principal défi pour la société. Et ce sont les entreprises de ces deux secteurs qui ont le plus d'impact direct sur le changement climatique. Par conséquent, ce sont aussi les entreprises qui peuvent, de la manière la plus directe, contribuer à un changement positif sur la question climatique.

Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 17 et suivantes du prospectus.

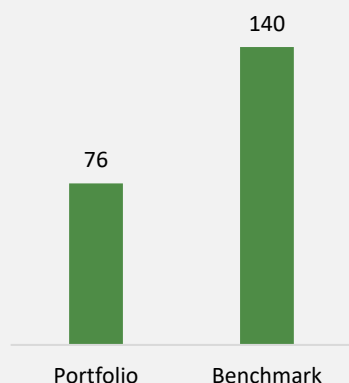


RÉPARTITION MSCI ESG RATING JUIN 2022



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

EMPREINTE CARBONE JUIN 2022 (tonnes CO₂e / € moi chiffre d'affaires)



Le benchmark est : 50,0% MSCI Europe Net Return et 50,0% MSCI USA Net Return. Le benchmark n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment et n'est donc pas pertinent.

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.



TOWARDS SUSTAINABILITY LABEL

Ce compartiment a reçu le label "Towards Sustainability". Ceci signifie que le compartiment répond aux normes de qualité pour les produits financiers socialement responsables. Cette norme a été développée à l'initiative de Febelfin (Fédération belge du secteur financier) en collaboration avec un groupe composé de différents intervenants du secteur financier et des représentants de la société civile.



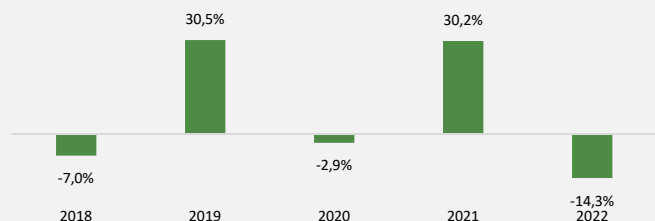
Nom de l'institution à l'origine du classement	Central Labelling Agency (CLA) of the Belgian SRI Label
Échelle du classement	Non disponible
Date de publication	Depuis le 6 novembre 2019
Validité du label	Ce label est valable un an et fait l'objet d'une évaluation annuelle.
Endroit où la publication a eu lieu	Bruxelles
Catégorie dans laquelle le produit financier entrait en ligne de compte pour le label	Fonds communs de placement
Nombre de produits financiers appartenant à cette catégorie	562
Site internet	www.towardssustainability.be/fr/la-norme-de-qualite

L'attribution de ce label au compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité ou que le label répond aux futurs objectifs des règlements européens. Pour plus d'information à ce sujet, consultez www.fsma.be/fr/finance-durable.

ÉVOLUTION À PARTIR DE LA VALEUR INITIALE DE €100 CLASSE A DIS (EN EURO), DEPUIS 6/11/2017



RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)



Depuis 6/11/2017	+5,1%
Depuis le début de l'année	-14,3%
1 an	-14,3%
3 ans	+2,7%
5 ans	+5,6%
10 ans	/

Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de distribution A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempenn NV, succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: Van Lanschot Kempenn NV, succursale belge



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Catégorie	ISIN	NIW	Souscription minimum	Swing pricing (max. 5%)	
A	BE6298699040	€1.197,64	//	Oui	Date de lancement du compartiment: 3 octobre 2017
AI	BE6298704097	€1.205,14			
B	BE6298705102	€1.195,61	€500.000	Oui	Actif total: €441,06 mln.
BI	BE6298707124	€1.203,84			
C	BE6298708130	€1.199,83	€2.500.000	Oui	
CI	BE6298709146	€1.208,29			
F	BE6332126638	€952,83	//	Oui	
FI	BE6332127644	€958,63			

FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
Frais courants	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A/AI	1,58% / 1,50%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe B/BI	1,28% / 1,20%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe C/CI	0,98% / 0,90%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe F/FI	1,03% / 0,95%
Frais de transaction	0,10%

TAXES

Taxe boursière	0%
Les sociétés bénéficient du régime RDT	
Les autres investisseurs paient 30% de précompte mobilier sur les dividendes	

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be
<https://www.vanlanschot.be/fr-be/fonds-d'investissement>

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Equities DBI-RDT est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de Equities DBI-RDT est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.**

Van Lanschot Kempen NV, , succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen

Tel. +32 (0)3 286 78 00

Fax +32 (0)3 281 07 94

info@vanlanschot.be

www.vanlanschot.be



Consommation discrétionnaire Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...

Swing pricing Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.